

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La FRACP et UNITERRE soutiennent le référendum  
contre le déclassement du secteur "Cherpines-Charrotons"

*Est-ce que Genève a un gros problème de logements ?*      **Oui !**

*Faut-il construire de nouveaux logements ?*      **Oui !**

*Mais faut-il les construire sur l'une des meilleures terres agricoles du canton ?*      **Non !**

## POURQUOI OPPOSER HABITAT ET AGRICULTURE ?

### LE DÉCLASSEMENT NE RÉSOUDRA PAS LA CRISE DU LOGEMENT :

Le Grand conseil genevois a voté le déclassement de **58 hectares de terres agricoles**.

Les projets avancés proposent de construire au plus 3'000 logements. La croissance démographique du canton étant de 4'000 à 5'000 habitants par année, le déclassement ne reporterait le problème que de 12 à 18 mois...

**Va-t-on déclasser 50 hectares tous les ans et demi ?** Des réserves de densification bien plus intéressantes existent. Une étude de l'EPFL montre qu'il est possible de créer 50'000 logements entre le quartier du Bachet et l'aéroport, sans déclasser 1m<sup>2</sup>...

Préserver une agriculture de proximité est vital ! Rien que par la dizaine d'initiatives d'agriculture contractuelle de proximité, les habitants et habitantes de Genève ont démontré leur attachement à une agriculture locale et leur motivation à consommer des produits de proximité, économes en transports et permettant de garder des liens entre producteurs-productrices et consommateurs-consommatrices. C'est d'ailleurs la seule alternative possible : qui va nourrir les genevois quand le prix du pétrole repartira à la hausse ?

Le problème du logement sur Genève, dû à la spéculation foncière effrénée, ne se résoudra pas en bétonnant encore plus de terres agricoles !

***Détruire ses terres agricoles, c'est faire le pari  
que les autres ne feront pas le même pari !***

La Fédération romande  
de l'agriculture contractuelle  
de proximité  
[www.fracp.ch](http://www.fracp.ch)

Uniterre-Genève  
[www.uniterre.ch](http://www.uniterre.ch)



voir l'argumentaire détaillé : [www.plainedelaire.ch](http://www.plainedelaire.ch)

**NON A LA SUPPRESSION DES TERRES MARAÎCHÈRES DE LA PLAINE DE L'AIRE !**

# RÉFÉRENDUM

## contre la loi modifiant les limites de zones sur le territoire des communes de Plan-les-Ouates et de Confignon (création de zones diverses) aux lieux-dits «Les Cherpines» et «Les Charrotons» du 24 septembre 2010 (10523)

Les citoyennes et citoyens soussignés, électrices et électeurs dans le canton de Genève, demandent conformément au titre VI (art. 53 à 58) de la constitution de la République et canton de Genève, du 24 mai 1847, et des articles 86 à 92 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, que la loi modifiant les limites de zones sur le territoire des communes de Plan-les-Ouates et de Confignon (création de zones diverses) aux lieux-dits «Les Cherpines» et «Les Charrotons» du 24 septembre 2010 (10523) soit soumise à votation populaire.

Celui qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à 100 F. Les signatures obtenues par un procédé réprimé par la loi doivent être annulées (art. 87, al.1, lettre b et 91, al. 3 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982).

NOM (majuscules)	Prénom usuel	Année de naissance	Canton d'origine	Commune électorale	Domicile (adresse complète)	Signature

En matière cantonale, seuls les citoyen-ne-s suisses domicilié-e-s dans le canton de Genève peuvent signer. Les électrices et électeurs de communes différentes peuvent signer sur la même feuille. Les Suisses vivant à l'étranger et ayant leur droit de vote sur le canton de Genève peuvent signer le présent référendum en inscrivant leur adresse à l'étranger.

Le service des Votations et Elections certifie la validité de signatures: \_\_\_\_\_

Le contrôleur: \_\_\_\_\_ Genève le:

<b>A RENVOYER AU PLUS VITE même incomplet (dernier délai : 7 novembre 2010)</b>	Association « De l'Aire ! » c/o Jardin des Charrotons Ch. des Grands-Champs 33 1232 CONFIGNON
---	--

Vous pouvez également déposer les feuilles dans les boîtes aux adresses suivantes :

- APN Voyages, Rue St-Victor 1, Carouge
- Buvette de l'Îlot 13 - Rue de Montbrillant 14 - Genève (derrière la gare)
- Les Verts, Rue des Voisins 14, Genève

## POURQUOI UN RÉFÉRENDUM ?

Le 24 septembre, le Grand Conseil a adopté une loi déclassant le secteur « Cherpines-Charrotons » entre Plan-les-Ouates et Confignon. De fait, ces terres agricoles vont devenir des terrains à bâtir, or :

### L'AGRICULTURE DE PROXIMITÉ, C'EST :

- Moins de transports de légumes et moins de pollution.
- L'assurance que les employés agricoles sont traités correctement.
- Garantir des prix stables en cas de hausse du prix du pétrole.
- Maintenir un lien entre les consommateurs et les producteurs.
- Une demande populaire énorme que les nombreuses initiatives récemment créées à Genève ne parviennent pas à satisfaire.

### LE SOL DE LA PLAINE DE L'AIRE EST UN DES PLUS RICHES DU CANTON :

Les alluvions accumulées au cours des siècles par l'Aire et la décomposition des plantes marécageuses ont créé un sol d'une qualité exceptionnelle. Ce n'est pas pour rien que le patrimoine maraîcher de Genève (dont les célèbres cardons) a ses racines dans ce secteur.

**BÉTONNER SES TERRES AGRICOLES, C'EST LES PERDRE À JAMAIS**

### LE DÉCLASSEMENT NE RÉSOUDRA PAS LA CRISE DU LOGEMENT :

- Les projets avancés proposent de construire au plus 3'000 logements. La croissance démographique du canton étant de 4'000 à 5'000 habitants par année, le déclassement ne reporterait le problème que de 12 à 18 mois... Va-t-on déclasser 50 hectares tous les ans et demi ?
- Des réserves de densification bien plus intéressantes existent. Une étude de l'EPFL montre qu'il est possible de créer 50'000 logements entre le Bachet et l'aéroport, sans déclasser 1 m<sup>2</sup>.
- Les projets concrets insistent soit sur la création d'un centre sportif et commercial, soit sur une zone industrielle et délaissent le logement.

**LE LOGEMENT EST SURTOUT UN PRÉTEXTE POUR FAIRE AVALER LE DÉCLASSEMENT !**

Vous trouverez un argumentaire bien plus complet sur : [www.plainedelaire.ch](http://www.plainedelaire.ch)

*Le Jardin  
des Charrotons*  
Coopérative maraîchère genevoise

uniterre

Campagne organisée par  
l'association « De l'Aire ! »  
Compte postal :12-842821-3

*les jardins de  
COCAGNE*



**Soutiens :**  
ATE - Réseau Objection de Croissance - La ferme de Budé -  
Greenpeace - Les Potagers de Gaïa - Mouvement Populaire  
des Familles - Gauchebdo - WWF - ATTAC - Association  
« Agro-quartiers autogérés » - Seymaz-Rivière  
Les Verts - UDC - solidaritéS - Les Communistes -  
Jeunes Verts